

Baisse de la DGF, la double peine

Le vote du budget d'une collectivité est toujours le fruit d'un long travail préparatoire. Une sorte de course de fond durant laquelle il est nécessaire d'introduire toutes les données afin que le budget voté soit le plus fidèle possible à la réalité de la collectivité, c'est-à-dire adapté aux besoins de ses habitants. Jusqu'à une période tout à fait récente, certes les contraintes étaient déjà présentes mais il y avait au moins une donnée sur laquelle les collectivités pouvaient se fier, c'était la dotation globale de fonctionnement, c'est-à-dire les ressources venues de l'État en direction des communes, des départements et des régions. Nous avons tous à l'esprit la nécessité pour les pouvoirs publics de réduire leur train de vie, la majorité des Français ne comprendrait pas que l'État et les collectivités territoriales ne fassent aucun effort alors que la situation économique est encore très difficile. Il n'y a finalement pas de débat sur le principe. En revanche, là où il peut y avoir une interrogation, c'est sur le terrain de la méthode, la façon de procéder.

Il faut que les Français sachent qu'alors que l'État se désengage de plus en plus en poursuivant la décentralisation, il procède dans le même temps à une réduction brutale et rapide des dotations qu'il attribue aux collectivités. Imaginer tout simplement un ménage à qui on amputerait du jour au lendemain son revenu et à qui on imposerait dans le même temps de supporter des charges supplémentaires. Pour les collectivités territoriales, c'est la double peine !

Nous ne pouvons que nous réjouir que les collectivités soient plus autonomes et que finalement l'État abandonne petit à petit son rôle de tuteur vis-à-vis d'elles, pour autant il aurait été plus constructif et, disons-le, plus intelligent de le faire avec plus de tact et surtout plus de temps. La gestion locale demande une énergie de tous les instants et il faut souvent être imaginatif pour permettre aux administrés de conserver les mêmes services avec moins de moyens. C'est aujourd'hui la réalité quotidienne de l'ensemble des collectivités territoriales. Pour autant, ces dernières se doivent de rester le premier investisseur public. Il est bon de rappeler que 70 % de l'investissement public est réalisé par les collectivités territoriales (source vie-publique.fr 8 février 2016). Véritable moteur de l'économie et des emplois qui en découlent, il serait temps que l'État ait conscience de l'importance des collectivités pour le dynamisme économique national.

Les élus de la liste "Saint-Cyr, notre cœur, notre force".